



Paris, le 15 janvier 2021

Objet : Changement de Conservateur et de Centralisateur

Les porteurs/actionnaires de parts/d'actions des organismes de placement collectif visés en **Annexe 1** (ci-après les « OPC ») sont informés du changement de conservateur et de centralisateur desdits OPC au profit de Société Générale (en lieu et place de BNP Paribas Securities Services) en date du **22 janvier 2021**.

A compter de cette date, les demandes de souscription et de rachat de parts ou actions des OPC devront donc être adressées à Société Générale S.A. 32, rue du Champ de Tir – 44000 Nantes – France.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et n'a aucun impact sur votre Fonds que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter relativement à ce changement.

Nous vous rappelons enfin l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) des OPC que vous pourrez obtenir, ainsi que le nouveau prospectus, sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Aviva Investors France
Service Juridique
14, rue Roquépine - 75008 Paris - France
dirjur@avivainvestors.com

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site internet : www.afer.fr.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AVIVA INVESTORS FRANCE

Annexe 1 - Liste des OPC

Afer Actions Euro ISR
Afer Actions Monde
Afer Avenir Senior
Afer Diversifié Durable
Afer Inflation Monde
Afer Marchés Emergents
Afer Multi Foncier
Afer Oblig Monde Entreprises
Afer-Sfer